



## Aide financière parents sans ressources

Par **jogermo**, le **21/03/2013** à **19:34**

**bonjour**

Ma mère est en maison spécialisée Alzheimer. Elle touche 1400 euros de retraite et le prix de la maison spécialisée est de 2100 euros (apa déduite) . Ses économies sont terminées. Il lui manque donc 600 euros par mois . Nous sommes deux enfants dont un au chômage . Qui doit payer ? Les enfants ? Quelle participation , qui la fixe ?

Merci de m'éclairer

Par **cocotte1003**, le **22/03/2013** à **09:40**

Bonjour, soit vous trouvez un accord amiable entre enfants, soit la maison de retraite peut saisir le JAF pour fixer le montant des parts de chacun en fonction ds revenus et charges de chacun. attention les petits enfants peuvent etre appelés" pour participer si les enfants ne peuvent pas subvenir en totalité, cordialement